

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB_2024_32

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept juin, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 11/06/2024

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BRUNET, ESTEVES, GREGOIRE, HERVIOU, JULIEN, VARACCA, VIOSSAT, MMES BLANC C., GLAZKOFF, LAURENCO, ORAND, PERROT, RACHON, RIVATON

Excusés ayant donné pouvoir : MMES BLANC M. Françoise (pouvoir à M. AUBERT), PACHOUD (pouvoir à Mme ORAND), et M. GUILHOT (pouvoir à M. ESTEVES),

Excusés : MMES COUTURIER, MAIRE, NAZZI, TANIOS, et MM. BOINOT, CALLEJA, DELOLY, LAURENT

Secrétaire de séance : M ESTEVES

Objet : Modification du tableau des effectifs non permanents

Domaine d'intervention : Domaine d'intervention : 4.2.1. Créations et transformations d'emplois contractuels

Considérant les besoins occasionnels aux services périscolaires, garderie, école, CLSH, entretien des locaux et services techniques, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs non-permanents par la création des postes suivants pour une durée d'un an à compter du 01/09/2024 :

Poste	Grade	Durée hebdomadaire
Agent restauration scolaire (renfort)	Adjoint technique	8 H
Agent technique (cantine, garderie, ménage)	Adjoint technique	29 H
Agent technique (cantine)	Adjoint technique	6,5 H
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	35 H
Agent d'animation (cantine Mélusine)	Adjoint d'animation	4 H
Agent technique (cantine, garderie Fauco.)	Adjoint technique	12h
Agent d'animation (CLSH)	Adjoint d'animation	7 h
Agent d'animation (CLSH)	Adjoint d'animation	3h50
Agent d'entretien Prieuré	Agent technique	3h50

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les créations de poste et la modification du tableau des effectifs non permanents qui en résulte,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 18/06/2024

Le Maire,



Bernard VALLON

